

CQP Agent d'élevage porcin

Missions principales:

Assurer le suivi et les opérations sur le troupeau reproducteur

Participer à la gestion de la maternité et aux soins sur les porcelets

Réaliser les opérations de soins et de suivi des animaux en post sevrage et engraissement

Réaliser les opérations de soins et de suivi des animaux en post sevrage et engraissement

Maitriser les conditions d'hygiène et biosécurité

Compétences:

Assurer le suivi et les opérations sur le troupeau reproducteur

Participer à la gestion de la maternité et aux soins sur les porcelets

Réaliser les opérations de soins et de suivi des animaux en post sevrage et engraissement

Réaliser les opérations de soins et de suivi des animaux en post sevrage et engraissement

Maitriser les conditions d'hygiène et biosécurité

Prérequis nécessaires à la formation:

Aucun prérequis nécessaire

Fonction:

L'agent d'élevage porcin travaille dans l'un ou l'autre des ateliers correspondant aux phases principales de la conduite de l'élevage : verraterie/gestante, maternité, post sevrage/engraissement.

Il peut intervenir au sein des trois ateliers en fonction du type d'exploitation dans lequel il exerce. Pour chacun de ces ateliers, il s'assure du bon fonctionnement de la chaîne d'alimentation qui est en très forte majorité automatisée. Il vérifie quotidiennement les conditions d'ambiance des bâtiments (température, circulation de l'air...) et veille au confort et au bien-être des animaux.

Ocapiat